



LE CONSEIL NATIONAL
DES BARREAUX SE MOBILISE
**POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX
D'ACCÈS AU DROIT DES FRANÇAIS**

Résultats du premier baromètre
sur les Français et l'accès au Droit

Contacts presse

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Jennifer Biro de Bona
j.birodebona@cnb.avocat.fr
01 53 30 24 73

AGENCE COMFLUENCE

François-Xavier Raak
francois-xavier.raak@comfluence.fr
06 78 46 76 81



UNE SEMAINE DU DROIT, POURQUOI ?

À l'heure où le Défenseur des droits, Jacques Toubon, pointe un « *recul des libertés fondamentales*¹ », le Conseil national des barreaux (CNB) lance **la première Semaine du Droit, du lundi 20 au dimanche 26 mai 2019**, pour dresser un état des lieux de l'accès au Droit en France.

À l'occasion de cette première édition, le CNB dévoile les résultats **d'un baromètre inédit sur « l'accès au Droit », mené par ODOXA**². Il évalue la manière dont les Français jugent l'accès au Droit en France et décrypte leurs attentes en matière de conseil juridique et d'accessibilité à leurs droits, particulièrement à l'heure du développement des LegalTech.

En parallèle, pour répondre aux inquiétudes liées au recul des libertés et droits fondamentaux, **le CNB lance tout au long de cette semaine une campagne nationale de sensibilisation**. L'objectif est de replacer le rôle clé de l'avocat dans le quotidien des Français et de rappeler également que l'accès à une information juridique de qualité sur Internet ne peut être délivrée que par des avocats. C'est notamment dans cette perspective que le CNB a créé avocat.fr, première LegalTech de France.

Le Conseil national des barreaux souhaite instaurer annuellement cette Semaine du Droit, pour confronter les pouvoirs publics, les professionnels en la matière et tous les Français, aux enjeux de l'accès au Droit en France et y apporter des solutions concrètes et conjointes.

1. Rapport annuel d'activités 2018, rendu public en mars 2019.

2. Enquête menée par ODOXA auprès d'un échantillon de 1 003 Français représentatifs de la population interrogés par Internet du 7 au 9 mai 2019.

1^{ER} BAROMÈTRE DE L'ACCÈS AU DROIT EN FRANCE LES GRANDS ENSEIGNEMENTS

LES FRANÇAIS NOURRISSENT UNE ATTENTE FORTE ENVERS L'ACCÈS AUX AVOCATS

- 3 Français sur 4 estiment que les libertés publiques et individuelles et les droits fondamentaux se sont dégradés ces dernières années.
- 84 % des Français considèrent qu'un accès facilité aux avocats favoriserait l'accès au Droit et le fonctionnement de la justice.
- 39 % des Français consultent des forums pour trouver des conseils juridiques. Mais ils restent sceptiques sur leur capacité à délivrer une information fiable et de qualité lorsqu'elle n'est pas fournie par des avocats.

LES FRANÇAIS INQUIETS ET SÉVÈRES SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DROIT

- 7 Français sur 10 estiment que l'accès au Droit est de plus en plus difficile ces dernières années. **Les délais de la justice pour prendre des décisions** constituent le frein principal à l'accès au Droit (pour 55 % des Français), suivi **du coût de la justice** (deuxième avec 23 %) et du manque d'accès aux informations juridiques (troisième avec 15 %).
- Les Français les plus pauvres, les plus isolés et les plus âgés sont naturellement ceux qui se montrent le plus critique.

POUR LES FRANÇAIS, UN MEILLEUR ACCÈS AU DROIT PASSE PAR UN ACCÈS FACILITÉ AUX AVOCATS ET AUX INFORMATIONS JURIDIQUES

- Unanimes, les Français considèrent à 84 % qu'un accès facilité aux avocats améliorerait l'accès au Droit, aiderait à mieux garantir les droits fondamentaux et à avoir un meilleur fonctionnement de la justice dans son ensemble (75 %).
- Autre point tout aussi important : **60 % des Français considèrent qu'il faut favoriser l'accès aux informations juridiques et judiciaires**, les concitoyens jugeant comme essentiel que le plus grand nombre soit mieux informé des lois, des droits et des procédures.
- Toutes les autres considérations susceptibles d'avoir un impact positif sur l'accès au Droit, comme faciliter l'aide juridictionnelle (47 %), l'accès à la police (27 %) ou même aux magistrats (24 %) et aux tribunaux (20 %), sont reléguées au second plan, recueillant deux à trois fois moins de citations.

L'AVOCAT POUR LES FRANÇAIS : UNE FIGURE ESSENTIELLE DE L'ACCÈS AU DROIT TROP SOUVENT CONTOURNÉE

- La relation que les Français entretiennent avec les avocats est paradoxale. En théorie, l'avocat est la profession vers laquelle les Français se tourneraient le plus en cas de question de droit/problème juridique (67 % des Français), alors qu'ils ne sont que 11 % à penser à se tourner vers un notaire et 7 % vers un huissier.

- Mais dans la pratique, moins d'un Français sur 10 (11 %) déclare solliciter directement un avocat lorsqu'il a besoin de trouver des réponses à ses questions juridiques.
- À l'inverse, les Français privilégient Internet : ils sont 39 % à consulter des forums pour trouver des informations ou des conseils juridiques, soit 4 fois plus.
- Par ailleurs, il est important de noter que lorsqu'ils consultent un forum, une nette majorité des Français (54 % vs 45 %) ne font pas confiance aux sites juridiques commercialisant des informations non délivrées par des avocats. Plus interpellant encore, plus de deux-tiers des Français pensent que ces sites ne sont pas capables de leur fournir des réponses suffisantes pour résoudre leurs problèmes.

« Si en théorie l'avocat apparaît comme incontournable avec un capital confiance très fort, on constate qu'il reste contourné par les pratiques des Français en matière de recherche d'information juridique, affirme Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux. Et souvent au profit d'une information peu fiable, ce qui montre que les Français ont définitivement besoin de repères et de conseils pour être mieux armés dans leur quête de réponse à des problèmes juridiques concrets du quotidien. La grande leçon de ce premier baromètre, c'est une demande forte des Français d'un avocat plus accessible et d'un label pour les informations et services juridiques qui circulent sur le web ».

De manière générale, le recours à un avocat sur le Web n'est pas une pratique ancrée chez les Français, puisque le bouche-à-oreille et la recommandation personnelle constituent le principal vecteur de choix de son avocat pour 50 % des Français. Seuls 12 % d'entre eux ont consulté un site spécialisé pour trouver un avocat, tandis que 18 % ont le réflexe de solliciter le barreau de leur ville.

Les domaines du Droit dans lesquels les Français ont le plus besoin de conseils juridiques

Les principaux besoins pour lesquels les Français se tourneraient vers un avocat en matière de conseils juridiques portent sur le Droit du travail/le Droit social (18 %) et sur le Droit de la famille (15 %).

La troisième marche du podium voit à égalité les attentes en matière de Droit immobilier et Droit de la consommation pour 12 % des Français.

Suivent ensuite des besoins en Droit pénal 9 %, Droit fiscal 9 % et Droit des sociétés 3 %.

Mais, logiquement, chaque catégorie de la population a ses besoins spécifiques. Ainsi, les cadres ont pratiquement 2 fois plus de besoins en matière de Droit du travail/Droit social (30 % vs 18 %).

LE CNB, ENGAGÉ AU SERVICE DE L'ACCÈS AU DROIT DE CHAQUE FRANÇAIS

Pour Christiane Féral-Schuhl, « c'est un impératif : pour améliorer l'accès au Droit, il faut faciliter l'accès aux avocats actuellement perçu comme trop complexe, ou trop coûteux. La profession doit prendre la mesure de ces enseignements. Il y a ici un triple enjeu pour le Conseil national des barreaux. Le premier est de rappeler aux Français le rôle pivot de l'avocat pour répondre à leurs questions juridiques, grâce à sa valeur ajoutée irremplaçable – son expertise – et grâce aux garanties uniques qu'il offre en toute circonstance en matière d'indépendance, de déontologie, de secret professionnel et de responsabilité. Le deuxième est d'accompagner les avocats dans leur transition numérique, pour exploiter pleinement les potentialités de ces nouveaux outils afin de mieux répondre au besoin d'information et de proximité des justiciables. Le troisième, enfin, est de rassurer les Français sur la transparence des honoraires, sur la simplicité à solliciter des avocats et de les informer sur les mécanismes d'aide juridictionnelle. À nous de faire la chasse aux idées fausses et tenaces sur nos pratiques ».

C'est pour répondre à ces enjeux que le Conseil national des barreaux organise cette première Semaine du Droit et mène des actions pour faciliter l'accès au Droit, grâce à sa plateforme avocat.fr et au déploiement d'un vaste plan numérique pour la profession.

AVOCAT.FR, LA PREMIÈRE LEGALTECH DE FRANCE GARANTIE 100% AVOCAT AU SERVICE DE L'ACCÈS AU DROIT DES FRANÇAIS

Pour accompagner les Français dans leurs démarches et leur garantir un service fiable, de qualité et qui tienne compte des nouveaux modes de vie où la gestion du temps est devenue une ressource sacrée, le Conseil national des barreaux a créé la plateforme avocat.fr pour **faciliter la mise en relation des Français avec les avocats, quel que soit leur domaine de compétence juridique**. Avocat.fr est la seule plateforme officielle garantie 100 % avocat, et donc 100 % déontologiquement contrôlée.



Grâce à la géolocalisation, le justiciable est mis en relation avec l'avocat le plus proche de chez lui. Le site est transparent sur les honoraires conseils.

En parallèle, la plateforme offre de nombreux services **comme la possibilité d'avoir des réponses à ses questions directement en ligne sans passer nécessairement par la case consultation**, via des fiches pratiques et pédagogiques permettant d'accompagner et orienter les Français dans leurs recherches.

De même, le site permet de **consulter un avocat à distance sur des procédures administratives du quotidien** : un contrat à valider, un avis professionnel sur un dossier...

Enfin, avocat.fr donne des repères fiables aux citoyens en **les orientant vers les blogs d'avocats référencés** qui partagent régulièrement des informations sur leurs domaines d'expertise.

Pour l'ensemble des avocats, c'est un moyen d'être encore plus accessible auprès des justiciables et de faire d'avocat.fr une vitrine pour valoriser leur métier et leur expertise.

Depuis sa création en 2016, cette plateforme a fait ses preuves puisqu'elle **regroupe déjà 12 000 avocats partout en France, recense plus de 1 300 000 visites par an et permet la réalisation de plus de 22 000 consultations en ligne. Elle peut être considérée à ce titre comme la première LegalTech de France.**

La « justice du futur » plébiscitée pour faciliter l'accès aux droits

57 % des Français approuvent le principe de pouvoir saisir un juge directement sur Internet, contre **26 %** qui y sont opposés.

Le CNB déploie actuellement un plan d'investissement numérique. Cela se traduit par des actions visant à simplifier l'accès au service numérique pour les avocats, mais aussi par des expérimentations de services innovants tels que la justice prédictive basée sur l'open data.

UNE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER LES FRANÇAIS AU RÔLE CLÉ DE L'AVOCAT DANS NOTRE SOCIÉTÉ DE DROIT

Dans le cadre de la Semaine du Droit, le Conseil national des barreaux déploie une campagne nationale de sensibilisation, qui sera largement déclinée en presse écrite, à la radio, sur le digital et les réseaux sociaux du 20 au 26 mai 2019. À travers cette mobilisation, le CNB entend rappeler combien l'accès à un avocat est essentiel dans notre « société de Droit » pour permettre à chacun d'appréhender dans les bonnes conditions un ensemble de situations et de décisions, qu'elles touchent à la vie privée ou professionnelle.



Création d'entreprise, problème de voisinage, droit au chômage... parce que derrière des questions simples du quotidien se jouent souvent des réalités complexes, cette campagne informe tous les justiciables sur la mise à disposition de la plateforme avocat.fr, qui permet à chacun d'entrer facilement en relation avec un avocat spécialisé dans le domaine qui l'intéresse. C'est un rappel solennel, le Droit des Français n'est pas une anecdote, une équation qu'un algorithme pourrait résoudre.

Portée par une signature simple et directe « *Les avocats vous conseillent* », elle permet d'ancrer les avocats dans notre quotidien et de replacer leur rôle d'expert et de partenaire de confiance. « L'avocat augmenté » avec le digital, c'est une double garantie : la simplicité de son accès et la prise en compte de toutes les situations quelle que soit leur complexité.

LES VISUELS DE LA CAMPAGNE

**JE DIVORCE,
QUI VA GARDER
LES CRÉDITS ?**

Derrière des questions
simples, il y a souvent
des réalités complexes...

#SEMAINEDUDROIT

LES AVOCATS VOUS CONSEILLENT www.avocat.fr

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

**MA PME,
JE PEUX LA DOMICILIER
CHEZ MOI ?**

Derrière des questions
simples, il y a souvent
des réalités complexes...

#SEMAINEDUDROIT

LES AVOCATS VOUS CONSEILLENT www.avocat.fr

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

**QUITTER MON EMPLOI
SANS PERDRE
MES DROITS
AU CHÔMAGE,
C'EST POSSIBLE ?**

Derrière des questions
simples, il y a souvent
des réalités complexes...

#SEMAINEDUDROIT

LES AVOCATS VOUS CONSEILLENT www.avocat.fr

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

**J'AI UNE IDÉE...
AVANT DE ME LANCER,
JE DOIS LA PROTÉGER ?**

Derrière des questions
simples, il y a souvent
des réalités complexes...

#SEMAINEDUDROIT

LES AVOCATS VOUS CONSEILLENT www.avocat.fr

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

**MON CONFLIT
DE VOISINAGE,
JE PEUX LE RÉGLER
À L'AMIABLE ?**

Derrière des questions
simples, il y a souvent
des réalités complexes...

#SEMAINEDUDROIT

LES AVOCATS VOUS CONSEILLENT www.avocat.fr

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

CONTRATS, CSE, CONGÉS...

**QUAND MES SALARIÉS
ME PARLENT DROIT,
JE RÉPONDS QUOI ?**

Derrière des questions
simples, il y a souvent
des réalités complexes...

#SEMAINEDUDROIT

LES AVOCATS VOUS CONSEILLENT www.avocat.fr

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

RETOUR SUR LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX POUR L'ACCÈS AU DROIT

Tout au long de l'année, le Conseil national des barreaux s'engage pour une société plus juste pour tous. Retour sur les réalisations significatives de l'année passée.

LA RÉFORME DE LA JUSTICE

Le CNB a uni et mobilisé la profession d'avocat autour du projet de loi justice, en revendiquant un véritable accès au Droit pour tous les Français et en exigeant le maintien d'un maillage territorial de juridictions digne des attentes des justiciables.

De mars 2018 à février 2019, les élus du CNB ont notamment participé à de très nombreuses réunions avec des parlementaires, la garde des sceaux et son cabinet, et ont déposé 124 propositions d'amendements. Le CNB a organisé en parallèle de nombreuses manifestations sur les marches des palais de justice pour appeler à une réforme de la justice plus « humaine », ainsi qu'une pétition ayant reçu à ce jour 30 000 signatures.

LA MODERNISATION DE L'AIDE JURIDICTIONNELLE

La Commission d'accès au Droit et à la justice du Conseil national des barreaux s'est fortement mobilisée sur l'amélioration du système de l'aide juridictionnelle, tant pour les justiciables que pour leurs avocats. Cela s'est traduit notamment dans son financement, sa dématérialisation en association avec la Chancellerie, et l'organisation des barreaux dans ce domaine.

L'ACCÈS AUX MÉTIERS DU DROIT AUX PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP

Le CNB a saisi la ministre de l'Enseignement Supérieur pour examiner conjointement l'amélioration de l'accès aux examens des étudiants en situation de handicap, au-delà des seuls aménagements raisonnables. Le CNB participe activement à la mission de formation des professionnels du Droit initiée par l'association Droit Pluriel et sous l'égide du Défenseur des Droits. Le CNB, en 2019, ambitionne de réunir tous les acteurs du droit et du handicap lors du « Grenelle Droit et Handicap ».

SENSIBILISER À LA JUSTICE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le CNB a organisé la première édition de la Journée du Droit, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et InitiaDROIT. Une journée de sensibilisation dédiée aux droits et devoirs de chacun sur les réseaux sociaux. Une édition ayant mobilisé plus de 1 500 avocats qui sont intervenus dans des classes de 5^e dans plus de 1 300 collèges partout en France, y compris en Outre-Mer.